

Chambre des Représentans.

SÉANCE DU 4 NOVEMBRE 1837.

RAPPORT fait par M. DUBUS aîné, au nom de la commission chargée de présenter des élémens pour la vérification du poids de la Bonneterie.

TABLEAU 1.

COTON. — 1^{re} CATÉGORIE. — *Gilets, Manches, Jupons, Bretelles, Caleçons.*

Échantillons présentés par le Gouvernement (tableau imprimé).

Droit admis au premier vote. . . . 2 francs le kilogramme.

DÉSIGNATION.	PROVENANCE.	FACTURE.	PRIX au lieu DE PROVENANCE.	POIDS.	Observations.
Échantillon n ^o 0. Gilet ou camisole.	France.	Non-produite.	Fr. 3-80 la livre ou f. 7-60 le kil.	»	Lors de l'examen de ces échantillons, il a été impossible de s'accorder sur les prix, M. Benda ayant soutenu qu'un article, acheté 60 francs à Bruxelles selon le tableau imprimé, ne valait au lieu de provenance que 30 francs, ce qui a été contesté. Un examen plus attentif ayant fait reconnaître qu'il y avait, dans une même demi-douzaine, plusieurs qualités mêlées, ces échantillons ont été abandonnés, sauf le dernier, n^o 9 audit tableau, et examiné comme ci-contre. Cet article s'achète au poids en fabrique. Le prix n'a pas été contesté et l'on a supposé qu'il fallait ajouter 20 % pour avoir la valeur de la marchandise rendue à destination.

Échantillons présentés par des négocians de Bruxelles.

Les deux échantillons numérotés ont été présentés dans la séance du mardi soir 31 octobre.

MÊME CATÉGORIE.

DÉSIGNATION.	PROVENANCE.	FACTURES.	PRIX au lieu DE PROVENANCE.	POIDS à la DOUZAINE.	Observations.
Pantalons	Angleterre.	Non produite .	La douz ^e fr. 42-50	k. 4 256	Les factures et les pesées ont été vérifiées préparatoirement par la commission.
Échantillon n ^o 1. Caleçons n ^o 3. T	Allemagne.	19 octobre 1836.	th. 9 1/4 f. 34-41	2 630	Échantillon présenté par M. Kissing, qui a offert de justifier du prix par son livre. M. Verlinde a ajouté au prix 15 % pour avoir la valeur de la marchandise rendue à destination, y compris les frais de change.
Échantill. n ^o 2. Pantalons.	Id.	19 décembre 1836.	th. 8-12 f. 31-50 Fr. . 108-41	2 940 k. 9 828 à 2 francs. fr. 19 65	Présenté par M. Benda qui, ajoutant 15 %, trouve un prix de fr. 39 57 c. rendue à Bruxelles. Présenté par le même qui, avec les 15 %, trouve fr. 36 36 c., valeur rendue à Bruxelles.

TABLEAU 1.

COTON. — 1^{re} CATÉGORIE. — *Gilets, Manches, Jupons, Bretelles, Caleçons.*

Échantillons présentés par M. Daluin, de Tournay.

Droit admis au premier vote. . . . 2 francs le kilogramme.

DÉSIGNATION.	PROVENANCE.	FACTURES.	PRIX		POIDS de la DOUZAINES.	Observations.
			En FL. PAYS-BAS.	En FRANCS.		
Caleçons. W., n° 8. .	Allemagne.	14 août 1837.	16 75	35 45	k. 3 800	M. Daluin a déclaré que les factures cotaient les prix des marchandises rendues <i>franco</i> à Bruxelles, et qu'il y a 8 % d'escompte à comptant. — M. Benda a estimé qu'il fallait déduire 20 % pour les frais, les droits et l'escompte. Les factures et les pesées ont été vérifiées préparatoirement par la commission.
Id. W., n° 3. .	id.	13 avril 1836.	26 50	56 08	4 530	MM. Benda et Verlinden ont fait observer que cet article est considérablement baissé de prix depuis le mois d'avril 1836.
Id. blancs W., n° 2.	id.	id.	26 75	56 61	2 823	Même observation. — M. Benda estime cet article 44 à 46 francs; M. Tafournel 54 à 57, valeur <i>rendue en Belgique</i> . — M. Benda dit qu'il n'y a pas de différence dans le prix de cette marchandise, qu'elle soit <i>écru</i> ou <i>blanchie</i> .
Id. id. W., n° 24.	id.	3 févr. 1836.	27 75	58 73	2 340	Prix admis. M. Benda fait observer que cet article est peu demandé.
Gilets ou cam. W., n° 4.	id.	id.	21 50	45 50	2 780	Prix admis.
				252 37	k. 16 273 à 2 fr. le kil.	
					fr. 32 45	

TABLEAU 2.

COTON. — 2^{me} CATÉGORIE. — *Bas, Chaussettes, Bonnets,*
*pesant 5 hectogr. et au delà la douzaine.*1^{re} DIVISION.*Échantillons portés au tableau imprimé du Gouvernement.*

Droit admis au premier vote. . . . 4 francs le kilogramme.

NB. Le poids du 1^{er} article a été vérifié préparatoirement et reconnu exact. Le poids des autres a été supposé exact.

DÉSIGNATION.	PROVENANCE.	POIDS à la DOUZAIN.	VALEUR Réduite au tableau impr.	ESTIMATION Donnée par les négociants et fabricans présens.	Observations.
Échant. n° 10. Bas fe .	Saxe.	k. 0 77	fr. 10 20	MM. Benda . . de 10 » Lemaire . de 12 »	Aucune facture de Saxe n'a été produite pour ces six échantillons. Les fabricans et négocians ont été invités à donner leur estimation par écrit séparément et sans s'être concertés. Plusieurs ont fait observer qu'il était impossible d'estimer avec certitude, lorsqu'on ne peut connaître les indications de la facture, ni s'assurer du poids et du nombre de fils.
» n° 11. Bas fe .	id.	0 75	10 32	Benda . . de 13 75 à 14 Verlinden de 14 75 Kissing . de 15 » Daluin . de 15 » Philippart de 19 » Lemaire . de 23 »	
» n° 12. Bas he .	id.	1 00	20 40	Benda . . de 17 » à 18 Verlinden de 17 » Kissing . de 15 60 Daluin . de 22 » Philippart de 22 » Lemaire . de 23 »	M. Kissing a dit avoir vérifié le prix sur son livre.
» n° 13. Bas fe lgs.	id.	0 80	30 60	Benda . . de 20 » à 21 Verlinden de 20 » Kissing . de 22 » Daluin . de 23 » Philippart de 20 » Lemaire . de 26 »	M. Cocquillon, sur cette estimation, a fait observer que ces bas sont à 4 fils; MM. Benda et Kissing ont dit alors que, dans ce cas, ils valent quelques francs de plus.
» n° 14. Bas » .	id.	0 64	30 60	Benda . . de 23 » à 23 Verlinden de 21 50 Kissing . de 24 50 Daluin . de 36 » Philippart de 21 » Lemaire . de 30 »	
» n° 15. Bas » .	id.	0 59	38 25		Cet article n'a pas été soumis à l'estimation.
		k. 4 65 à 4 fr. le kil.	148 37		
		fr. 18 20			

Échantillons présentés par des négociants de Bruxelles, dans la séance du mardi soir 31 octobre, et numérotés.

MÊME CATÉGORIE.

DÉSIGNATION.	PROVENANCE.	FACTURES.	POIDS à la DOUZAIN.	PRIX coté DANS LA FACTURE.	Observations.
Éch. n° 3. Bas fe 3/3 n° 2	Saxe.	20 octobre 1836.	k. 0 881	fl. fl. 0 1/4 fr. 13 44	Présenté par M. Kissing; la facture énonce pour cet article et les deux suivans que c'est <i>rendu franco à Francfort</i> . M. Kissing dit qu'il peut prouver par ses livres qu'il y a 11 % à déduire, ce dont la facture ne fait aucune mention.
» n° 4. » n° 16	id.	id.	0 705	7 5/8 16 39	Présenté idem.
» n° 5. » n° 32	id.	id.	0 625	10 1/2 22 57 1/2	id.
» n° 6. Bas à jour n° 1	id.	avec L. 11 fév. 1837	0 504	Th. 1 22 s. 6 45	Présenté par M. Kissing; la facture énonce que c'est <i>à valeur à Leipzig</i> , et M. Kissing estime qu'il y a 15 % à ajouter pour établir la valeur à Bruxelles, ce qui ferait 7 fr. 40 c.
			2 715 à 4 fr. le kil.	fr. 58 85 1/2	
			fr. 10 86		

TABLEAU 2.

1^{re} DIVISION.COTON. — 2^{me} CATÉGORIE. — *Bas, Chaussettes, Bonnets, pesant 5 hectogrammes et au delà.*

Échantillons présentés par M. Daluin.

Droit admis au premier vote, 4 francs le kilogramme.

NB. Le poids du 3^e, du 4^e et du 8^e article a été vérifié préparatoirement par la commission et reconnu exact; en conséquence, elle n'a pas poussé plus loin la vérification du poids.

DÉSIGNATION.	PROVENANCE.	FACTURES.	PRIX		POIDS de la DOUZAIN.	Observations.
			En fl. PAYS-BAS.	En FRANCS.		
Bas n° 0 fe. 273 n° 370. .	Allemagne.	29 janv. 1837.	5 173	11 29	kil. 0 70	Toutes les factures ont été mises sous les yeux de la commission. Les prix qu'elles établissent sont, selon M. Daluin, ceux de la marchandise rendue <i>franco</i> à Bruxelles; et il y avait un escompte de 8 % à comptant. Il n'y a eu de difficulté élevée que sur le prix du 5 ^e échantillon ci-contre, qualité portant le n° 4, et sur le prix du 7 ^e , qualité portant le n° 28, que M. Benda a trouvés trop élevés.
» 1 fe. 373 372. .	»	23 déc. 1836.	6 174	13 23	0 80	
» 2 fe. 373 373. .	»	id.	6 375	3 97	0 80	
» 3 fe. 373 374. .	»	9 déc. 1835.	6 576	14 46	0 80	
» 4 fe. 373 375. .	»	23 déc. 1836.	7 173	15 52	0 77	
» 24 fe. 373 376. .	»	29 janv. 1837.	9 778	20 90	0 68	
» 28 fe. 373 377. .	»	23 déc. 1836	10 174	21 70	0 58	
» 32 fe. 373 378 .	»	3 fév. 1836.	10	21 16	0 61	
» 50 fe 373 380. .	»	23 déc. 1836.	13	27 51	0 52	
» 50 h. fe 373 n° 380 h.	»	id.	15	31 75	0 60	
» » II 273 à j. n° 382	»	9 déc. 1835.	6	12 70	0 62	
» » II. 273 à j. 384	»	14 janv. 1837.	6 04	12 78	0 57	
» » II. 273 à j. 386	»	29 janv. 1837.	8 174	17 46	0 55	
» » I. 273 à j. 387	»	14 janv. 1837.	7 04	14 90	0 64	
				fr. 249 33	kil. 9 30	
					à fr. 4 le k.	
					fr. 37 20	

TABLEAU 2.

2^{me} DIVISION.COTON. — 3^{me} CATÉGORIE. — *Bas, chaussettes, bonnets, pesant moins de 5 hectogrammes la douzaine.**Échantillon présenté au tabl. imp. du gouvernement, N. Il est unique.*

Droit admis au premier vote. . . . 8 francs le kilogramme.

Échantillon 16. Bas, provenance de Saxe, pesant 0 k. 46 la douz., valeur réduite au tableau (15 % déduit) fr. 45-90.
à 8 fr le kil.

Fr. 3 68

POINT DE FACTURE.

Estimé par M^r Benda, à fr. 33 à 34
 » Verlinden, 70 »
 » Kissing, 36 »
 » Daluin, 34 »
 » Philippart, 38 »
 » Lemaire, 33 »

Échantillons présentés par des négociants de Bruxelles.

MÊME CATÉGORIE.

DÉSIGNATION.	PROVENANCE.	POIDS à la DOUZ AINE.	FACTURES.	PRIX sur le lieu DE PROVENANCE.	Observations.
Bas brodés à jour	»	k. 0 204	non produite.	fr. 22 »	Présenté par M. Coequillon, qui porte la valeur à 24 fr. rendu à Bruxelles; MM. Benda et Tafournel ont estimé cet article à 16 francs.
Éch. n° 7. Bas fem. à jour n° 4.	Saxe.	0 467 0 671 à fr. 8 le k 5 37	L. 11 fév. 1837.	th. 3/6 - 11 94 33 94	Présenté par M. Kissing le mardi soir 31 octobre : Il ajoute 15 p. % pour trouver la valeur de la marchandise rendue à Bruxelles, ce qui la porte à f. 13 70.

TABLEAU 2.

2^{me} DIVISION.COTON. — 3^{me} CATÉGORIE. — *Bas, Chaussettes, Bonnets, pesant au-dessous de 5 hectogr. la douzaine.**Échantillons présentés par M. Dalm.*

Droit admis au premier vote. . . . 8 francs le kilogramme.

DÉSIGNATION.	PROVENANCE.	FACTURES.	PRIX		POIDS de la DOUZAINE.	Observations.
			En FL. PAYS-BAS.	En FRANCS.		
Bas fc. 2 fils, K, n° 388	Allemagne.	14 janv. 1837.	8 »	16 93	k. 0 48	Mêmes observations quant aux factures que pour la catégorie précédente. M. Benda estime cet article 12 à 14 fr. en fabrique ; M. Tafournel 18 à 20 fr. rendu à Bruxelles.
— L, à jour 389	id.	id.	8 12	18 20	0 49	
— L, » 390	id.	9 déc. 1835.	10 »	21 6	0 49	
— M, » 392	id.	id.	12 50	26 45	0 46	M. Benda l'estime 40 à 42 fr. rendu ici ; M. Cocquillon de même ; M. Verlinden le cote à 30 francs rendu chez lui. M. Verlinden l'évalue 30 fr. ; M. Benda 30 à 33 francs rendu ici.
— 130 » 400	id.	23 déc. 1836.	31 »	65 61	0 32	
— 130 » 398	id.	28 déc. 1835.	25 »	52 91	0 32	
— P, » 395	id.	23 déc. 1836.	16 50	34 92	0 40	
— O, » 394	id.	9 déc. 1835.	15 50	32 80	0 42	
				fr. 268 98	3 38	
					à 8 fr. le kil.	
					27 04	

TABLEAU 3.

COTON. — *Gants en Coton.*

Échantillons du Gouvernement
(tableau imprimé).

Droit admis au premier vote. 10 francs le kilogramme.

Proposition de MM. Dumortier et Du Bus. 6 id. id.

DÉSIGNATIONS.	PROVENANCE.	POIDS de la DOUZAIN.	VALEUR Réduite au ta- bleau impr.	ESTIMATION Donnée par les négo- cians et fabricans pré- sens.	Observations.
Éch. n° 17. Gants f ^e . . .	Saxe. . .	k. 0 16	fr. 5 10	MM. Benda fr. 4 à 4-20 Verlinden . 3-25 Kissing. . . 3-50 Philippart . 5-30 Daluin . . . 4-25 Lemaire . . 5-00	Aucune facture n'a été produite pour ces échan- tillons. Les négocians et fabricans ont été invités à donner leur estimation par écrit, séparément et sans s'être concertés.
» n° 18. Gants . . .	id.	0 18	7 65		Non examiné.
» n° 19. Gants . . .	id.	0 22	10 20		Non examiné.
» n° 20. Gants fil. d'Éc.	France . .	0 22	12 75	MM. Benda fr. 8 à 9 Philippart . 10-50 Daluin . . . 8-00 Lemaire . . 10-00	MM. Verlinden et Kissing, invités aussi à estimer cet article, ont déclaré ne pouvoir l'apprécier et se sont abstenus.
		k. 0 78 à 10 fr. fr. 7 80	fr. 35 70		

Échantillons présentés par des
négocians de Bruxelles.

MÊME CATÉGORIE.

DÉSIGNATION.	PROVENANCE.	FACTURES.	POIDS à la DOUZAIN.	PRIX coté dans la FACTURE.	Observations.
Éch. n° 8. Gants n° 95, hom.	Allemagne.	19 décembre 1836.	k. 0 207	th. 1 fr. 3-72	Présenté par M. Benda; le prix est sur les lieux, et il faut ajouter 15 p. ^o / ₁₀₀ , selon lui, pour trouver le prix de la marchandise rendue à Bruxelles, qui serait fr. 4-27.
» n° 9. Gants n° 11, hom.	Angleterre.	11 mai 1837.	0 550	sh. 5-0p. 7-30	Présenté par M. Kissing, et avec 15 p. ^o / ₁₀₀ , on au- rait fr. 8-39 ¹ / ₂ rendu à Bruxelles. Ces gants sont cou- pés à la pièce. Cet article est contesté. On a soutenu que le tissu n'était point un tissu de bonneterie. M. Benda a dit avoir fait entrer, l'an dernier, le tissu en pièces pour en faire faire des gants par des ouvrières d'Ath, et avoir payé alors un droit au poids qui revient à 30 p. ^o / ₁₀₀ .

TABLEAU 3.

COTON. — *Gants en Coton.**Échantillons présentés par
M. Datin.*

Droit admis au premier vote. . . . 10 francs le kilogramme.

DÉSIGNATION.	PROVENANCE.	FACTURES.	PRIX		POIDS de la DOUZAINE.	Observations.
			En FL. PAYS-BAS.	En FRANCS.		
Gants n° 10 pr he. coul.	Allemagne.	27 avril 1836.	3 40	7 20	k. 0 18	Mêmes observations sur les factures qu'aux tableaux précédents.
— 6, » »	»	14 janv. 1837.	2 10	5 29	0 20	Estimé par M. Verlinden de 3 francs à fr. 3 25 c.; par M. Tafournel à 4 francs; par M. Cocquillon fr. 3 50 c.
— 2/28 enf. »	»	9 déc. 1835.	2 75	5 82	0 07	
— 4/28 » »	»	3 mai 1836.	3 1/8	6 70	0 10	
— 28 fem. »	»	23 déc. 1836.	3 2/3	7 75	0 12	
— 28 » à jour.	»	id.	4 50	9 52	0 12	Estimé par M. Benda de 9 à 10 francs; par M. Verlinden à 8 francs; par M. Tafournel de 10 à 11 fr.; par MM. Kissing et Cocquillon à 10 francs. Tous rendu à Bruxelles.
— 90 » »	»	id.	0 3/4	14 20	0 07	
— 60 hom. coul.	»	6 déc. 1835.	4 50	9 52	0 15	
— 16 fem. »	»	7 déc. 1835.	3 1/3	7 05	0 145	
— 4/28 enf. à jour.	»	31 août 1835.	4 40	9 31	0 09	Estimé par M. Benda de 9 francs à fr. 9 50 c., et par M. Verlinden à 6 francs, rendu ici.
— 90 fem. coul.	»	7 déc. 1835.	6 1/10	12 91	0 10	
— 16 hom. »	»	31 août 1835.	3 67	7 77	0 16	
			fr. 103 13		1 505 à 10 ¹ le kil.	
					fr. 15-05	

TABLEAU 4.

LAINE. — *Gants, Mitaines, Chaussons, Calottes.*Échantillons du Gouvernement
(tableau imprimé.)

Droit admis au premier vote. . . 5 francs le kilogramme.

DÉSIGNATION.	PROVENANCE.	POIDS à la DOUZAIN.	VALEUR Réduite de 15 p. 100 au ta- bleau imp.	ESTIMATION Donnée par les négo- cians et fabricans présens.	Observations.
Éch. n° 21 Gants . . .	France.	k. 1 10	fr. 7 65	MM. Benda . . de 6 à 7 Verlinden de 6 50 à 6 80 Kissing . . 8 » Lemaire . . 10 » Cantillon de 7 » à 8	Aucune facture n'a été produite. Les fabricans et négoceians ont été invités à donner leur estimation par écrit, séparément et sans s'être concertés. MM. Philippart et Daluin ont déclaré ne pouvoir estimer cet article et se sont abstenus.
» n° 22. Gants . . .	Allemagne.	1 22	12 75	Benda . . de 8 » à 9 Verlinden . 9 80 Kissing . . 10 50 Lemaire . . 12 » Cantillon de 9 » à 10	MM. Philippart et Daluin se sont encore abstenus.
» n° 23. Gants . . .	Angleterre.	0 60	16 85	Benda . . de 13 » à 14 Verlinden . 10 » Kissing . . 11 »	MM. Philippart, Daluin, Lemaire et Cantillon se sont abstenus.
» n° 24 Mitaines .	France.	0 19	6 12	Benda . . 4 50 Verlinden . 6 00 Daluin . . 8 » Cantillon de 7 » à 8	MM. Kissing, Philippart et Lemaire se sont ab- stenus.
» n° 25. Mitaines .	id.	0 14	7 65	Benda . . 7 » Verlinden . 6 » Daluin . . 5 » Cantillon de 4 » à 5	MM. Kissing, Philippart et Lemaire se sont ab- stenus.
» n° 26. Mitaines .	id.	0 31	10 20		Non estimé.
» n° 27. Chaussons	Tournay.				Produit belge, écarté.
» n° 28. Chaussons	Décl. d'Allem.	0 92	11 22	Benda . . de 6 50 à 7 Lemaire . . 7 50 Cantillon de 10 » à 12	MM. Verlinden, Kissing, Philippart et Daluin se sont abstenus. Des fabricans ont dit que cet article se fabrique à Arendonck, à Bastogne, à Tournay et dans ses en- viron.
» n° 29. Chaussett.	Nomignies.				Produit belge, écarté.
» n° 30. Bonnets de marin . .	Angleterre.	0 96 5 53 à 5 fr. 27 65	11 22 83 66	Benda . . de 10 » à 11 Verlinden . 12 »	MM. Kissing, Philippart, Daluin, Lemaire et Can- tillon se sont abstenus.

TABLEAU 4.

LAINE. — *Gants, Mitaines, Chaussons, Calottes.*Échantillons présentés par
M. Daluin.

Droit admis au premier vote. . . 5 francs le kilogramme.

DÉSIGNATION.	PROVENANCE.	FACTURES.	PRIX		POIDS à la DOUZAINE	Observations.
			En FL. PAYS-BAS.	En FRANCS.		
Gants n° 4, 373 p. fem.	Allemagne.	14 août 1837.	5 25	11 12	k. 0 35	Les prix sont établis dans les factures valeur à Bruxelles. Estimé par M. Kissing à . fr. 10 3/4 } — Tafournel . . 10 } — Cocquillon . . 10 } Rendu à — Cantillon . . 9 à 10 } Bruxel.
Id. id. p. hom.	id.	id.	6 »	12 70	0 44	Estimé par M. Kissing un franc de plus } — Tafournel. fr. 11 } — Cocquillon . 11 } Idem, — Cantillon de 11 à 12 }
				23 82	0 79	
					à 5 fr.	
					3 95	MM. Benda et Verlinden ont déclaré ne pouvoir estimer ces deux articles et se sont abstenus.

TABLEAU 5.

LAINE. — Écharpes.

Echantillons présentés par le Gouvernement (tableau imprimé).

DÉSIGNATION.	PROVENANCE.	POIDS à la DOUZAINES.	VALEUR. réduite au ta- bleau imp.	ESTIMATION Donnée par les négoc- iants et fabricans présens.	Observations.
Éch. n° 31. Écharpes . .	»	»	»	»	Cet échantillon, considéré comme de rebut, a été rejeté : on a déclaré ne pouvoir lui assigner aucune valeur.
» 32. Écharpes . .	Angleterre.	0 63	6 12	MM. Benda . . 9 à 10 Verlinden 8-60 Kissling 6-00 Daluin. . 7-00	MM. Philippart, Lemaire et Cantillon se sont abstenus.

TABLEAU 6.

LAINE. — Bas, Chaussettes, Bonnets.

Échantillons présentés par le Gouvernement (tableau imprimé).

DÉSIGNATION.	PROVENANCE.	POIDS à la DOUZAINÉ.	VALEUR réduite au ta- bleau impr.	ESTIMATION Donnée par les négocians et fabricans présens.	Observations.
Écha. n° 33. Bas hom.	Leuze.	»	»		Rejeté comme produit belge.
» 34 »	Angleterre.	k. 0 02	15 30	MM. Verlinden fr. 9 » Kissing . . . 10 » Philippart . . 10 » Daluin . . . 15 » Lemaire . . . 11 50 Cantillon de 14 à 15 »	M. Benda s'est abstenu. Ce sont des bas coupés à la pièce.
» 35 »	Momignies.	»	»		Écarté comme produit belge.
» 36 »	Hasselt.	»	»		—
» 37 »	France.	1 04	30 60	MM. Verlinden fr. 26 50 Kissing . . . 28 » Philippart . . 31 » Daluin . . . 30 » Lemaire . . . 32 » Cantillon de 36 à 40 »	M. Benda s'est abstenu.
» 38. Bas fem.	Momignies.	»	»		Écarté comme produit belge.
» 39 »	Angleterre.	1 77	28 90	MM. Verlinden fr. 14 50 Kissing . . . 14 » Cantillon de 12 à 15 »	MM. Benda, Daluin, Philippart, Lemaire se sont abstenus. Ce sont des bas coupés à la pièce.
» 40 »	Hasselt.	»	»		Écarté comme produit belge.
» 41 »	Angleterre.	2 34	39 25	MM. Verlinden fr. 21 » Kissing . . . 24 » Cantillon de 20 à 24 »	MM. Benda, Daluin, Philippart, Lemaire se sont abstenus. Ce sont des bas coupés à la pièce.
» 42 »	id.	2 45	43 35	Non estimé.	
» 43 »	id.	2 74	49 45	Non estimé.	
Sans n°. Bas tricotés mentionnés en note au bas du tableau.	Visé.	» k. 11 26 à 5 fr. fr. 56 30	» fr. 208 85		Écarté comme produit belge; ces bas présentés comme venus d'Anvers à M. Cocquillon, et comme bonneterie de Kloppenburg, ont été reconnus pour des bas de Visé.

TABLEAU 6.

LAINE. — *Bas, Chaussettes, Bonnets.*

*Échantillons présentés par
M. Daluin.*

DÉSIGNATION.	PROVENANCE.	FACTURES.	PRIX, valeur au lieu de provenan.	POIDS à la DOUZAINE.	ESTIMATION Donnée par les négociants présents.	Observations.
Bas f., n° 1100 20 fin s.	France	16 sep. 1837	fr. 23 »	k. 1 038	MM. Verlinden. . 25 Cocquillon . 26 Tafournel . 27 Cantillon . 24	Les factures établissent les prix du lieu de fabrication. Les estimations ci-contre ont été faites de la marchandise supposée rendue en Belgique. Elles ont été faites par les négociants présents à haute voix et successivement en présence les uns des autres.
» n° 1300 22 »	id.	id.	26 »	0 98	Verlinden. . 27 Cocquillon . 28 Tafournel . 29 Cantillon . 29 Kissing . de 28 à 29	
» n° 1500 22 »	id.	3 oct. 1837	30 »	0 98		
» n° 1300 20 »	id.	25 juil. 1837	26 »	1 00		
» n° 1550 22 extr.	id.	id.	31 »	1 10	Verlinden. . 32 Cocquillon . 33 Kissing . de 33 à 34 Tafournel . 35 Cantillon . 36	
» n° 1800 24 »	id.	3 oct. 1837	36 »	1 00		
» n° 2050 20 »	id.	25 juil. 1837	41 »	0 90		
			fr 213 »	6 098 à 5 fr. le kil.		
				fr. 34 99		
Bas h., n° 1600 19 fin.	id.	3 oct 1837	fr. 32 »	k. 1 40		
» n° 2200 22 »	id.	25 juil 1837	44 »	1 40	Verlinden. . 47 Cocquillon . 47 Kissing . . 47 Tafournel . 48 Cantillon . 48	
» n° 2400 24 extr.	id.	id.	48 »	1 20		
» n° 2300 24 »	id	3 oct. 1837	46 »	1 20		
			fr. 170 »	5 20 à 5 fr. le kil.		
				fr. 26 00		

TABLEAU 6.

LAINE. — *Bas, Chaussettes, Bonnets.*

*Échantillons présentés le mardi soir,
31 octobre, par un nég^l de Bruxelles.*

DÉSIGNATION.	PROVENANCE.	POIDS à la DOUZ AINE.	FACTURES.	PRIX sur LE LIEU DE PROVENANCE.	Observations
Éch. n° 11. Chaussettes.	Angloterre.	kil. 1 055	16 juin 1837.	8 Sch. 19 p. fr. 10 62	Valeur à Londres; art. présenté par M. Kissing, qui ajoute 15 % pour la valeur à Bruxelles, environ 12 21.
— n° 10 Bas n° 64.	Écosse.	2 44	26 juill. 1837.	22 Sch. — 27 70	Présenté par le même, valeur, avec les 15 % 31 85.
		k. 3 495		fr. . . 38 32	

TABLEAU 7.

LIN. — *Bonneterie en fil de lin.*

Échantillons présentés par le Gouvernement (tableau imprimé).

DÉSIGNATION.	PROVENANCE.	POIDS à la DOUZAINE.	VALEUR réduite.	ESTIMATION Donnée par les négociants et fabricans présens.	Observations.
Éch. n° 44 Gants.	Angleterre.	k. 0 25	fr. 28 05	MM. Benda. fr. 18 à 19 » Verlinden . . . 13 50 Kissing . . . 17 » Philippart . . . 24 » Daluin . . . 22 » Lemaire . . . 15 »	
» 45 »	id	»	»		Après examen, on a reconnu que le paquet contenait diverses qualités de gants mêlés. L'échantillon a donc été écarté.
» 46 »	»	»	»		Même observation et même rejet.
» 47 Chaussettes.	France.	k. 1 »	20 40	MM. Benda. fr. 16 à 18 » Philippart . . . 25 » Daluin . . . 24 » Lemaire . . . 15 50 Tafournel . . . 14 »	MM. Verlinden et Kissing ont déclaré ne pouvoir estimer cet article, et se sont abstenus.
» 48 »	D'Estinnes.	»	»		Écarté comme produit belge.
» 49 »	id.	»	»		Idem,
» 50 Bas fem.	France.	k. 1 104	51 »	MM. Benda. fr. 40 à 42 » Philippart . . . 49 » Daluin . . . 38 » Lemaire . 38 à 40 » Tafournel . . . 40 »	MM. Verlinden et Kissing se sont abstenus.
» 51 »	Belgique.	»	»		Écarté comme produit belge.
» 52 »	id.	»	»		Idem.
		k. 2 414 à 5 fr. le kil.	fr. 99 45		
		fr. 12 07			

TABLEAU 8.

LAINE. — *Gilets, Manches, Camisoles, etc.*

Echantillon présenté par un négociant de Burelles.

Droit admis au premier vote. 4 francs le kilogramme.

DÉSIGNATION	PROVENANCE.	FACTURE	PRIX sur le TIRU DE PROVENANCE.	Observations.
Echantillon n° 12. Gilets. . .	France.	10 septemb. 1837.	15 fr. le kilogr.	Cet article s'achète au poids en fabrique Présenté par M. Cocquillon qui, ajoutant 15 % pour avoir la valeur en Belgique, trouve le chiffre de 17 25 La facture produite était sur M. Benda.